

## FICHE 4 : ÉTALEMENT URBAIN (ET PERIURBANISATION), QUELQUES MESURES

### *Une dispersion continue de l'habitat sur le territoire wallon*

L'utilisation de la ressource foncière (le sol, la terre) peut s'étudier selon deux modalités :

- la consommation de la ressource en termes de superficie qui a été abordée dans la fiche 2 ;
- la concentration ou dispersion spatiale de la consommation de la ressource foncière, développée dans cette fiche.

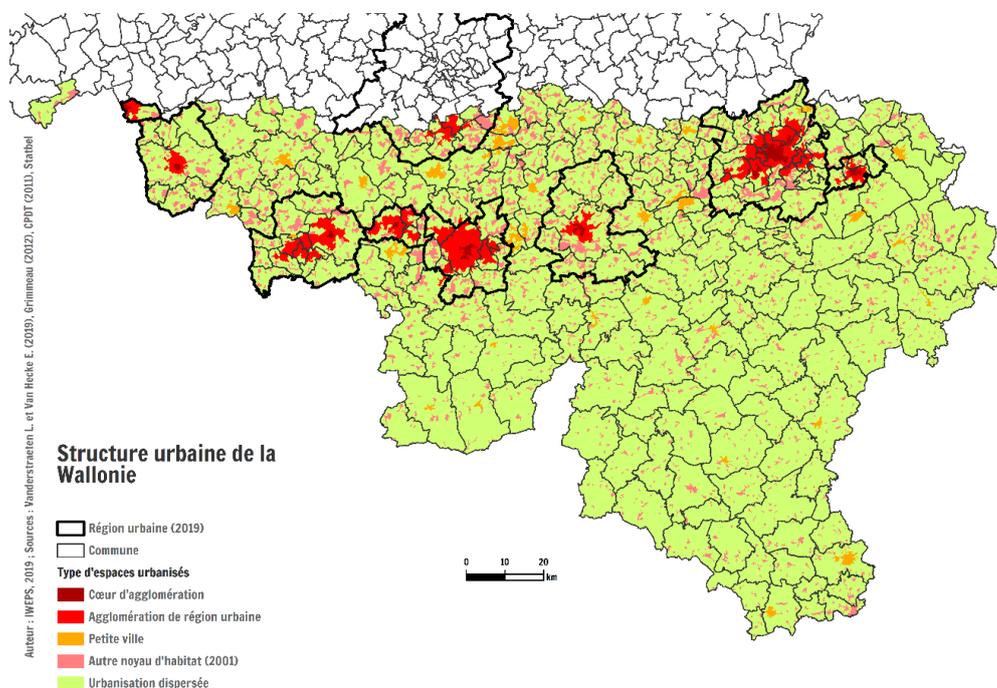
L'étalement urbain peut être considéré comme une utilisation extensive de la ressource foncière impliquant une consommation importante de ressource par unité (d'habitant par exemple) et, en matière de positionnement spatial, une dispersion (ou déconcentration) de l'urbanisation sur le territoire.

La dispersion sur le territoire peut s'analyser de manière absolue ou par rapport à des lieux déterminés. Dans ce cadre-ci, la dispersion de l'urbanisation est étudiée pour la fonction résidentielle au travers de la localisation de la population par rapport à, d'une part, la structure spatiale du territoire au niveau global (figure 4.1. et fiche 1) et d'autre part avec une vision plus locale, par rapport à l'offre en transports en commun ou à des lieux de centralités concentrant des services et équipements de base pour la population.

### Mesures de l'étalement urbain selon la structure urbaine de la Wallonie

Au niveau global, l'évolution de la population montre que les territoires hors régions urbaines (figure 4.1.) connaissent une croissance plus poussée que les régions urbaines<sup>1</sup> depuis au moins les années 80 impliquant un rééquilibrage du poids des populations au profit des territoires hors régions urbaines. En 1980, les régions urbaines (cf figure 4.1) accueillait 57% de la population wallonne. En 2020, elles n'en accueillent plus que 52,4%.

Figure 4.1. Structure urbaine de la Wallonie



<sup>1</sup> Le territoire wallon se structure autour de villes et villages qui fournissent des services aux populations. En haut de la hiérarchie urbaine, se trouvent les plus grandes villes qui offrent de nombreux services variés et dont la fonctionnalité s'étend sur ce que l'on appelle la région urbaine (agglomération + banlieue). Voir fiche 1 « Structure spatiale de la Wallonie » et Vanderstraeten & Van Hecke, 2019

Le tableau 4.1. montre que les espaces d'urbanisation dispersée (figure 4.1.), surtout hors des régions urbaines, sont ceux qui ont connu les plus fortes croissances entre 2011 et 2019 avec +8,3% de croissance et 25 377 habitants supplémentaires. Ces espaces ont participé à **23,5%** de la croissance démographique wallonne. Un quart de cette croissance (25,9%) a pris place au sein de villages plus ou moins bien équipés (noyaux d'habitat<sup>2</sup>) en dehors des régions urbaines et donc à l'écart de grands centres d'emploi.

**Tableau 4.1. Evolution de la population wallonne 2011-2019 selon les types d'espaces urbanisés**

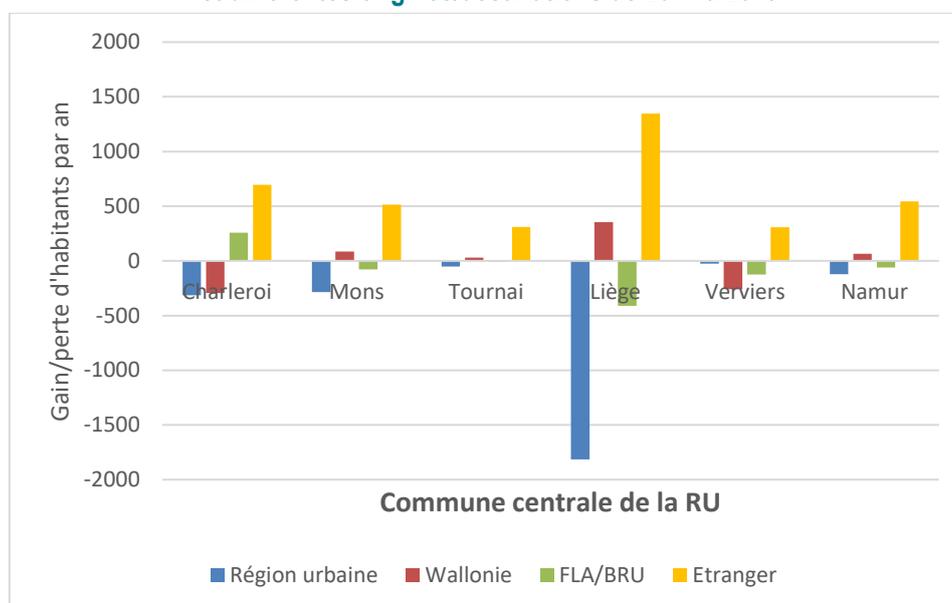
Type d'espaces urbanisés	Population 2011	Population 2019	Part de la population wallonne 2019 (%)	Solde 2011-2019	Evolution 2011-2019 (%)	Répartition de la croissance 2011-2019 (%)
Agglomération de région urbaine (RU)	1 316 747	1 335 599	36,8	18 852	1,4	17,5
Noyau d'habitat en RU	490 444	505 823	13,9	15 379	3,1	14,3
Urbanisation dispersée en RU	136 161	143 599	4,0	7 438	5,5	6,9
Petite ville	358 769	371 571	10,2	12 802	3,6	11,9
Noyau d'habitat hors RU	916 135	944 114	26,0	27 979	3,1	25,9
Urbanisation dispersée hors RU	305 832	331 209	9,1	25 377	8,3	23,5
Total Wallonie - population localisable	3 524 088	3 631 915	100,0	107 827	3,1	100,0

Source : Statbel, population au 01/01/2011 et 2019 par secteurs statistiques ; typologie et calculs IWEPS

Ces évolutions démographiques sont le résultat de mouvements naturels (naissance-décès) mais surtout migratoires (entrées-sorties) entre les entités géographiques.

L'analyse des processus migratoires montre que, de manière schématique, des ménages des communes centrales des régions urbaines wallonnes (Liège, Namur, Charleroi, Mons (figure 4.2)) les quittent pour s'installer en périphérie (solde migratoire négatif vers les communes de la région urbaine (agglomération et banlieue)) et alimentent ainsi le processus dénommé « périurbanisation ».

**Figure 4.2. Soldes des mouvements migratoires entre les communes centrales des régions urbaines (RU) et différentes origines/destinations de 2017 à 2019**



Source : Calculs IWEPS à partir des données de population par commune du Registre National et Statbel – année 2017 à 2019

<sup>2</sup> Van Hecke E., Halleux JM., Decroly J.-M., Mérenne-Shoumacker B., 2009. Noyaux d'habitat et Régions urbaines dans une Belgique urbanisée, Bruxelles : SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie, Enquête socio-économique 2001, Monographie n°9

Durant les dix dernières années, cette périurbanisation au détriment des centres urbains est compensée en partie par l'afflux de migrants internationaux alors que précédemment (années 1990-2000), ces pôles perdaient des habitants car le processus de périurbanisation était moins compensé par l'arrivée de migrants internationaux.

Ces migrations de population entre les centres et leur périphérie sont notamment liées aux cycles de vie des populations qui en fonction de leur âge et de leur situation familiale décident (ou sont contraintes) de migrer vers ou hors des villes.

L'évolution de la population par commune montre également que les communes qui connaissent les plus fortes croissances démographiques relatives ces dernières années sont des communes à vocation résidentielle dominante et donc fortement dépendantes d'autres communes pour l'accès à l'emploi et aux services.

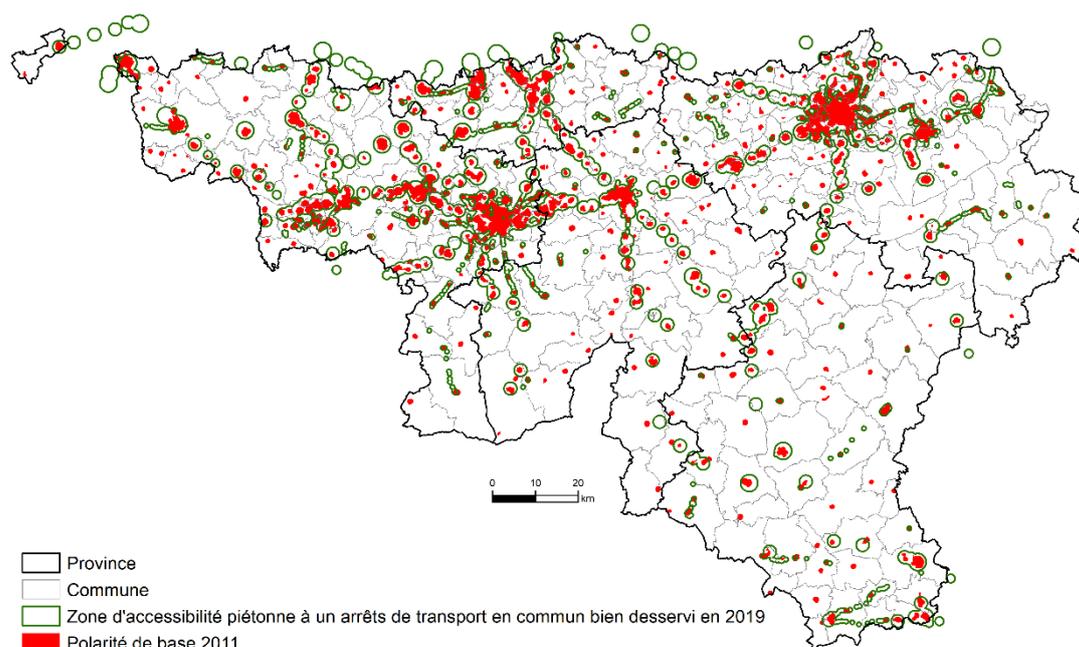
Au total, le processus de périurbanisation au niveau des grandes villes, phénomène notamment lié aux cycles de vie, est toujours en cours sur le territoire wallon et de façon assez soutenue. Certaines polarités de moindre envergure (petites villes telles que Nivelles, Ath, Huy, Waremme, Malmedy, Ciney...) gagnent pour leur part des habitants en provenance des communes situées dans leur voisinage.

### Mesures de l'étalement urbain par rapport à l'offre en transports en commun et à des lieux de centralités

L'étalement urbain ou l'étalement de la population sur le territoire peut également s'étudier par rapport à l'offre territoriale en transports en commun et donc indirectement donner une indication sur la dépendance des habitants vis-à-vis de la voiture individuelle.

En 2019, **60,2%** des wallons habitent à proximité piétonne d'un arrêt de transport en commun public bien desservi (figure 4.2.). Entre le 01/01/2012 et le 01/01/2019, 51% de la croissance démographique wallonne a pris place hors des zones d'accessibilité piétonne à ces arrêts, amplifiant donc la dépendance des habitants à la mobilité individuelle.

**Figure 4.2. Localisation des polarités de base (IWEPS, 2014) et des zones d'accessibilité piétonne aux arrêts de transport en commun bien desservi**



Auteur : IWEPS, 2020  
Source : IWEPS, Statbel et SPW Territoire, 2014 ; OTW et SNCB, 2020 ;  
calculs IWEPS, 2020

A un niveau hiérarchique plus local, l'IWEPS a défini des territoires possédant un potentiel de centralité<sup>3</sup> sur la base de trois critères :

- une concentration minimum en logements ;
- une accessibilité piétonne ou vélo à des arrêts de transports en commun bien desservis ;
- une accessibilité piétonne à des services de proximité (école fondamentale, commerce alimentaire, pharmacie...).

Ces territoires, intitulés **polarités de base**, fournissent, au minimum, des services et équipements de base à la population et peuvent être considérés comme un des niveaux les plus bas de la hiérarchie urbaine (figure 4.2.). Ils ont été déterminés dans un premier exercice avec des données de 2011 mais seront remis à jour étant donné l'évolution du territoire dans le temps impliquant des renforcements ou affaiblissements des polarités.

Il est alors possible d'étudier l'évolution de la population wallonne à l'intérieur et à l'extérieur de ces polarités de base. Au 01/01/2019, 58,1% de la population wallonne habitait au sein d'une polarité de base contre 58,4% au 01/01/2012. Entre 2012 et 2019, 54,3% de la croissance démographique wallonne a eu lieu en dehors de ces polarités, signe d'une déconcentration et d'un éloignement de l'habitat par rapport aux lieux équipés de services de base et de transports en commun.

---

<sup>3</sup> Une centralité désigne une concentration d'activités ayant un pouvoir structurant sur un territoire plus large. Cette notion pour la Wallonie a notamment été détaillée par Charlier J., Reginster I. et Juprelle J., 2011. *Etude de la localisation résidentielle récente et analyse au regard de critères de développement territorial durable*. Working Paper de l'IWEPS n°2, Août 2011. <https://www.iweeps.be/publication/construction-dindicteurs-de-developpement-territorial-etude-de-localisation-residentielle-recente-analyse-regard-de-criteres-de-developpement-territorial-durable/>